

Affiché le :

Le Maire,

Sylvain BOURDIER

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique, à l'Hôtel-de-Ville (Salle du Conseil Municipal), **le jeudi 16 décembre 2021 à 18 h 00**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

a) Mandats de vote

- 1 - Compte-rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence
- 2 - Complément Indemnitare Annuel (CIA) - Révision des montants annuels maximums
- 3 - Convention de mise à disposition de personnel à l'Office Municipal pour l'Animation et la Culture (OMPAC)
- 4 - Ouverture de crédits préalable au vote du budget 2022
- 5 - Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
- 6 - Approbation du projet de convention d'utilisation de l'excédent de l'Office Public de l'Habitat de Commentry - Montmarault - Néris communauté "OPAC de Commentry" entre le représentant de l'Etat dans le Département, l'attributaire et le destinataire de l'excédent de liquidation
- 7 - Reconquête Centre Ville Centre Bourg : validation de la tranche 2 - Signature de l'avenant n° 1 au contrat et demande de subvention
- 8 - Aménagement de voirie rue de la grange - plan de financement - demande de subvention
- 9 - Travaux - Eglise du Sacré Coeur - Sécurisation et confortement du solivage du plafond - Demande de subventions
- 10 - Travaux - Salle d'activité physique - Rénovation énergétique - Réfection de la couverture et mise aux normes accessibilité PMR - Demande de subventions

- 11 - Aménagement de voirie rue Jean Jacques Rousseau - Création de voies douces et plateau traversant - Plan de financement - Subvention
- 12 - Travaux - Bâtiments scolaires mise en accessibilité PMR et sécurisation incendie - Demandes de subventions
- 13 - Travaux - Hôtel de ville - Renforcement de la charpente du campanile - demande de subvention
- 14 - Contrat de concession du service public des fourrières automobiles
- 15 - Signature d'une convention de prestation de services entre la ville de Commentry et le SMEA
- 16 - Convention de reclassement de voirie entre le département de l'allier et la commune de commentry RD 998, RD 153 et RD 453
- 17 - Classement de voies dans le domaine public communal et mise à jour du tableau de classement unique des voies communales
- 18 - Cession à l'euro symbolique des parcelles non bâties sises 23 rue Christophe Thivrier - BE 40 - 184 -185 et 283 au profit d'Evoléa
- 19 - Dénomination d'un bâtiment public : Ecole Primaire Simone Veil
- 20 - Avenant n° 1 convention pluriannuelle d'objectifs entre la ville et le Foyer Culturel d'Expression et d'Animation
- 21 - Avenant n° 1 - Convention Partenariat Musical
- 22 - Convention de partenariat entre la commune de Commentry et l'Office Municipal Pour l'Animation et la Culture (OMPAC)
- 23 - Demande de subvention pour la rénovation d'une surface artificielle d'escalade

Communications du maire

Questions orales et diverses

Le port du masque est obligatoire. Les gestes barrières doivent être respectés.

Le public sera accueilli dans la limite des places disponibles.